

CONCOURS EXTERNE DE BIBLIOTHÉCAIRE TERRITORIAL

SESSION 2017

ÉPREUVE DE NOTE DE SYNTHÈSE

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Une note de synthèse, établie à partir d'un dossier portant au choix du candidat exprimé au moment de l'inscription, soit sur les lettres et les sciences humaines, soit sur les sciences exactes et naturelles et les techniques, soit sur les sciences juridiques, politiques et économiques.

Durée : 4 heures
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 36 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Vous êtes bibliothécaire territorial dans la commune de Cultureville.

L'élu délégué à la culture vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des éléments du dossier, une note de synthèse sur le genre et l'éducation.

Liste des documents :

- Document 1 :** Inégalités et discriminations filles-garçons dans les outils pédagogiques, les pratiques éducatives et la socialisation scolaire (extrait) – *Marie-Cécile Naves, Vanessa Wisnia-Weill – Lutter contre les stéréotypes filles-garçons – Commissariat général à la stratégie et à la prospective - Strategie.gouv.fr – Janvier 2014 – 16 pages*
- Document 2 :** De l'intérêt de la prise en compte du genre en éducation (extrait) – *Annette Jarlégan – Recherches & éducations – 2 décembre 2009 – 5 pages*
- Document 3 :** Théorie du genre : de quoi parle vraiment l'ABCD de l'égalité ? – *Renaud Février – Le Nouvel Observateur– 29 janvier 2014 – 2 pages*
- Document 4 :** Enseignements primaire et secondaire. Actions éducatives - Mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École – *Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche – Circulaire n° 2015-003 – 20 janvier 2015 – 4 pages*
- Document 5 :** "Il est impossible de deviner si un cerveau appartient à un homme ou une femme" – *Interview de Catherine Vidal, propos recueillis par Lucie Soullier – Le Monde – 25 mai 2013, mis à jour le 26 février 2014 – 3 pages*
- Document 6 :** Égalité filles-garçons : lettre du ministre de l'éducation nationale aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement – *Vincent Peillon – Communiqué de presse – Ministère de l'Éducation nationale – 29 janvier 2014 – 1 page*
- Document 7 :** Les gender studies pour les nul(-le)s – *Sandrine Teixido, Héloïse Lhéréte et Martine Fournier – Sciences Humaines – 1^{er} septembre 2011 – 3 pages*

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.